

L'INFORMATION

apprendre
tout au long de la vie

ZOOM CONTINUE

SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE
D'ÉDUCATION DES ADULTES
ET DE FORMATION CONTINUE

VOL. 3, PRISE 2 – NOVEMBRE 2005

À L'AFFICHE

- Dans ce numéro sont traités les sujets suivants :
- – les suites du *Colloque national sur la reconnaissance des acquis et des compétences*;
- – l'information relative au marché du travail en ligne;
- – une nouvelle rubrique sur les programmes d'études en cours;
- – les partenaires du marché du travail et le plan d'action de la Politique;
- – des expériences de partenariat sur la Côte-Nord;
- – la 3^e édition de l'Université d'été européenne de la recherche et des innovations pour apprendre tout au long de la vie;
- – des sites Internet à visiter;
- – des ouvrages de référence à consulter;
- – un calendrier d'activités.

TÉLÉOBJECTIF

Plus d'un mois s'est déjà écoulé depuis la parution du numéro de septembre de *L'INFORMATION CONTINUE*. Comme l'a chanté Barbara, le temps passe et ne se rattrape guère... Mais, pour nous, le temps passé est synonyme de consolidation, les derniers mois ayant été les témoins d'avancées importantes en ce qui a trait à la mise en œuvre du plan d'action quinquennal de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. Puisque l'objectif du bulletin est de vous informer des développements dans ce dossier, nous continuerons sur cette lancée dans les prochains numéros.

Vous l'aurez remarqué, *L'INFORMATION CONTINUE* que vous avez en main a fait peau neuve. Nous avons en effet pris en considération vos commentaires et changé les couleurs d'impression du bulletin pour en faciliter la lecture, ce qui lui donne un petit air de *Cinéma Paradiso*. Nous avons également grossi la taille du caractère typographique.

Après avoir préparé, au cours de l'été dernier, le numéro de septembre (*Prise 1* du volume 3) consacré à l'alphabétisation, nous l'avons publié à l'occasion de la *Journée internationale de l'alphabétisation*. Nous tenons à remercier aujourd'hui tous les partenaires qui ont participé à la rédaction de cette parution.

Dans le présent numéro (*Prise 2* du volume 3), nous reprenons nos rubriques habituelles. Ceux qui nous lisent fidèlement les connaissent déjà, mais pour nos nouveaux lecteurs, voici un aperçu de chacune d'elles.

Téléobjectif trace la ligne éditoriale du bulletin; *Travelling avant* permet de suivre la rénovation du curriculum de la formation générale de base; *Focus*, c'est un regard sur l'évolution d'une mesure du plan d'action de la Politique; la *Photo de groupes* résume les travaux des divers comités de travail, dans le contexte de la Politique; *Flash back* présente de l'information sur le dossier de la reconnaissance des acquis et des compétences; *Panorama régional* et *Panorama international* font ressortir le dynamisme des acteurs de l'apprentissage tout au long de la vie, chez nous et à l'étranger; les rubriques *Au programme*, *Sur la petite toile* et *Dans l'album* contiennent des références écrites et électroniques ainsi qu'un calendrier des activités reliées à l'éducation des adultes et à la formation continue.

Votre bulletin étant en constante évolution, une nouvelle rubrique s'y ajoute ce mois-ci, *Programmes en cours*, qui vous donne de l'information sur les programmes d'études actuels en formation générale des adultes.

À vous maintenant de découvrir le contenu de chaque rubrique dans ce numéro-ci!

Bonne lecture!


LILI PAILLÉ,
La directrice par intérim
de la formation générale des adultes
Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport


JOHANNE BOURASSA,
La directrice des mesures
d'emploi et des services
Emploi-Québec

Québec 



FLASH BACK

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Si vous avez participé, en avril dernier, au *Colloque national sur la reconnaissance des acquis et des compétences* organisé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et ses partenaires dans ce dossier, vous avez probablement assisté à la projection de *C'est pour qui ça?* Si vous n'y étiez pas, vous aurez sous peu la possibilité de visionner cette vidéo qui présente des témoignages d'adultes ayant eu recours au service de la reconnaissance des acquis et des compétences dans différents milieux.

En effet, le Ministère la diffusera bientôt aux commissions scolaires, aux cégeps ainsi qu'aux organismes partenaires de l'événement. Veuillez noter que des copies supplémentaires de la vidéo seront disponibles auprès de M. Guy Fortier, à l'adresse de courriel suivante : guy.fortier@mels.gouv.qc.ca.

Vous pourrez également prendre connaissance des actes du Colloque en janvier prochain, sur le site de la Direction de la formation générale des adultes : www.mels.gouv.qc.ca/dfga/portail.html

Par ailleurs, une analyse des sondages effectués au printemps 2004 auprès des commissions scolaires et des cégeps est en cours dans les unités ministérielles concernées. Rappelons que ces sondages visaient à établir un état des lieux en matière de reconnaissance des acquis et des compétences dans les réseaux mentionnés précédemment. Un rapport préliminaire sera présenté aux comités mixtes « ministère/commissions scolaires » et « ministère/cégeps ».

Pour faire suite à l'appel de projets qui a été lancé en juillet dernier dans les réseaux de l'éducation, en vue de faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences, un comité d'analyse a été mis en place afin d'étudier les projets soumis. Cet appel de projets comporte deux volets :

1. *Modes de concertation et d'organisation régionale des services de reconnaissance des acquis et des compétences;*
2. *Recherche ou expérimentation de modes d'intervention diversifiés et novateurs visant à faciliter l'acquisition des compétences manquantes.*

La suite au prochain numéro!

IMT EN LIGNE : POUR S'INFORMER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

S'informer sur le marché du travail et les emplois au Québec est maintenant plus facile grâce à IMT en ligne. Cette application Internet, lancée en avril 2003 par Emploi-Québec, permet une recherche sur mesure. Avant la mise en place de ce service, il fallait consulter divers sites Web ou documents « papier » pour obtenir une information sur le marché du travail (IMT) juste et complète. IMT en ligne offre une information de qualité, facile à comprendre et à interpréter, permettant de prendre des décisions éclairées.

La diffusion de l'information sur le marché du travail prend toute son importance dans un contexte où, selon les prévisions d'Emploi-Québec, 680 000 postes seront à pourvoir au Québec d'ici 2008. Afin que tous ces emplois trouvent preneur, il est indispensable d'assurer un meilleur arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, c'est-à-dire entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des employeurs. Voilà la principale raison d'être d'IMT en ligne, qui permet d'élargir et de rendre plus accessible l'information sur le marché du travail et sur les perspectives d'emploi.

De l'information sur plus de 500 métiers et professions

Le site emploi.quebec.net est la porte d'entrée d'IMT en ligne, où l'on trouve de l'information sur plus de 500 métiers et professions : la nature des tâches, les principales fonctions, les exigences des employeurs et les perspectives d'emploi. Des statistiques sont accessibles, par profession et par région, sur les salaires et sur le nombre de personnes qui travaillent à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge et le sexe. On y trouve aussi la liste des

professions en demande actuellement dans les 17 régions administratives. D'ailleurs, et c'est là l'un des avantages d'IMT en ligne, plusieurs données peuvent être consultées par région. De plus, à partir d'IMT en ligne, on peut accéder aux offres d'emploi inscrites au service de placement d'Emploi-Québec pour une profession donnée.

Vous cherchez de l'information sur la formation nécessaire pour exercer un métier ou une profession? Pour les études secondaires et collégiales, un lien vous mène à l'Inforoute de la formation professionnelle et technique. Vous y trouverez des précisions sur les programmes, sur leur durée et sur les lieux de formation. Pour celles et ceux qui sont davantage attirés par une profession exigeant des études universitaires, des liens conduisent vers les sites des universités québécoises. À partir d'IMT en ligne, vous pouvez aussi vous informer sur les métiers pour lesquels existe un programme d'apprentissage en milieu de travail.

De l'information est également disponible pour 33 secteurs d'activité : les principales professions du secteur, la croissance prévue de l'emploi, la liste des professions en demande actuellement par secteur, etc. IMT en ligne offre aussi des liens vers des sites d'intérêt, notamment les sites des comités sectoriels de main-d'œuvre, des associations professionnelles et sectorielles, du Répertoire de la formation continue de Jobboom, etc.

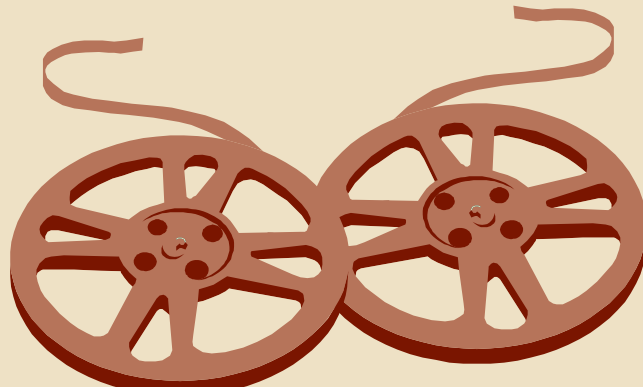
De tout pour tous

IMT en ligne est utile à tous ceux et celles qui s'intéressent au marché du travail québécois :

- Les personnes en recherche d'emploi peuvent consulter des données sur la nature du travail, les fonctions principales ou le revenu d'emploi, par métier ou profession;
- Les personnes qui hésitent quant à leur choix de carrière ou de formation peuvent s'informer sur les programmes de formation : durée, objectifs, conditions d'admission et établissements d'enseignement;
- Les employeurs en période de recrutement peuvent se renseigner sur la rémunération moyenne d'une profession et sur la main-d'œuvre disponible;
- Les spécialistes des ressources humaines peuvent s'aider d'IMT en ligne pour rédiger leurs descriptions d'emploi ou leur politique de rémunération.

Les services en ligne d'Emploi-Québec

Emploi-Québec souhaite exploiter les avantages d'Internet pour rendre ses services plus accessibles aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi ou d'information sur le marché du travail. IMT en ligne et Placement en ligne constituent l'offre de service virtuelle d'Emploi-Québec, qui fait figure de précurseur à l'heure du gouvernement en ligne.



IMT en ligne permet une recherche personnalisée sur :

QUELQUE 500 MÉTIERS ET PROFESSIONS

- Description de tâches et salaires horaires au Québec
- Perspectives d'emploi pour le Québec et chacune de ses régions
- Listes de professions parmi les plus en demande actuellement, par région
- Interaction avec le service Placement en ligne

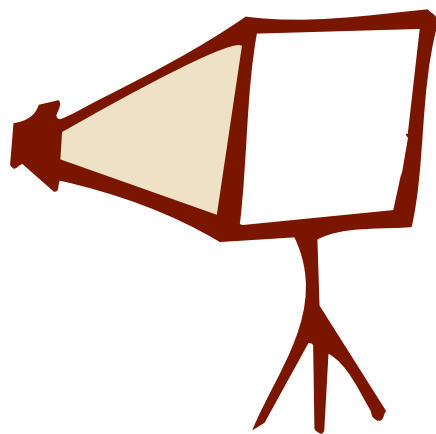
LES PROGRAMMES DE FORMATION

- Formation professionnelle et technique
- Études universitaires
- Apprentissage en milieu de travail

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Principales professions par secteur
- Liens vers les sites des comités sectoriels de main-d'œuvre

Rappelons que Placement en ligne, accessible depuis octobre 2001 à partir du site **emploiquebec.net**, permet aux employeurs de signaler leurs postes vacants en les inscrivant directement en ligne et aux chercheuses et chercheurs d'emploi d'y déposer leurs candidatures. Les services en ligne d'Emploi-Québec : un bel exemple de réussite et de valeur ajoutée pour toute la collectivité.



TRAVELLING
avant

SURVEILLEZ

la parution du prochain numéro de *L'INFORMATION CONTINUE EXPRESS*, pour un suivi détaillé des travaux portant sur la rénovation du curriculum de la formation commune.

PROGRAMMES EN COURS

NOUVEAUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À LA DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (DFGA) DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)

Nous avons le plaisir de vous informer que, à titre d'agents de développement en prêt de service à la DFGA, trois personnes ont accepté récemment des postes renouvelables annuellement, pour une durée maximale de trois ans. Elles prennent en charge les programmes actuellement en vigueur et, en outre, elles doivent réaliser les programmes du dernier volet de la formation commune, c'est-à-dire ceux de la troisième secondaire et ceux de la formation de base diversifiée en quatrième et cinquième secondaire. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M^{me} Hélène Légaré, de la Commission scolaire des Chic-Chocs, est responsable des services suivants :

- intégration sociale (SIS);
- intégration socioprofessionnelle (SISP);
- entrée en formation (SEF);
- développement personnel et social (DPS).

M^{me} Sylvie Sicotte, de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, est responsable des programmes d'études suivants :

- Français, langue maternelle;
- Français, langue seconde;
- French, Second Language.

M. Martin-Pierre Trottier, de la Commission scolaire de Portneuf, est responsable des programmes d'études suivants :

- English Language Arts;
- English, Second Language.



AU SUJET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES D'ÉTABLISSEMENT (PROGRAMMES LOCAUX)

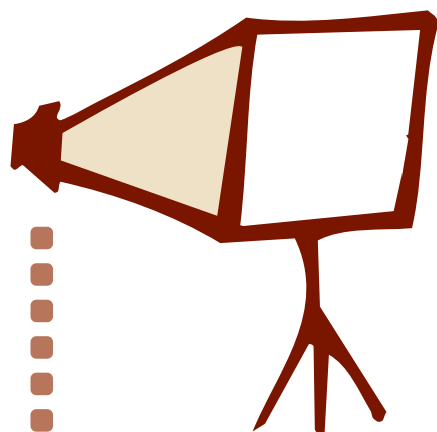
Au printemps dernier, la Direction de la formation générale des adultes (DFGA) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a mis à la disposition des commissions scolaires une nouvelle version d'un guide pour les aider à élaborer des programmes d'études d'établissement (programmes locaux) liés aux programmes d'études actuels conçus par objectifs.

Ce guide permet aux commissions scolaires de rédiger des contenus de cours adaptés aux réalités sociales, économiques et culturelles du milieu où elles se situent. Les programmes locaux laissent place à une grande variété de contenus et de matières. Ils peuvent également répondre à des besoins de populations particulières. Leur durée est variable : 25 heures (1 unité), 50 heures (2 unités), 75 heures (3 unités) et 100 heures (4 unités).

Le MELS met à la disposition des commissions scolaires des codes alphanumériques réservés aux programmes locaux, dans la liste du système SAGE. Pour ces codes, on affiche le type de résultat 1; il signifie que, depuis février 2005, seul un pourcentage peut être transmis. Bientôt, le type de résultat sera codé 3, ce qui permettra la transmission d'un pourcentage, d'un succès ou d'un échec. Les programmes d'études locaux, ayant valeur de matières à option, peuvent contribuer à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) lorsqu'ils correspondent à des cours de quatrième et de cinquième secondaire.

Les contenus et l'évaluation des apprentissages des programmes locaux sont sous la responsabilité des établissements qui les utilisent. Par conséquent, les établissements doivent les gérer, archiver la documentation et assurer l'information auprès des partenaires, des adultes, du public et éventuellement du Ministère.

En aucun cas, les programmes d'études locaux ne peuvent remplacer les programmes édictés par le Ministère puisque le contenu de ces derniers est obligatoire. La sanction des études et la validité du diplôme d'études secondaires en sont les enjeux.



TRAVELLING avant

CONNAISSEZ-VOUS LE COURS PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE?

En août 2003, le ministère de l'Éducation¹ (MEQ) et la Direction de la formation générale des adultes (DFGA) ont diffusé le cours *Prévention de la toxicomanie* (PER 5140-3) dans le réseau scolaire de la formation générale des adultes, aujourd'hui composé de 195 centres d'éducation des adultes répartis dans l'ensemble du Québec.

Ce cours s'inscrit dans le cadre de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. Il favorise une approche partenariale avec les organismes travaillant déjà dans le domaine de la prévention, qu'ils soient publics, communautaires ou privés.

Le but du cours est de permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'informer, de se sensibiliser, de se positionner et de se responsabiliser par rapport à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments dans divers contextes de vie.

Comme ce cours se situe dans le contexte d'une action préventive en toxicomanie, il est important d'énoncer sommairement ce que nous entendons par *prévention*. La prévention vise à sensibiliser les personnes au phénomène de la consommation et à prévenir l'apparition et l'évolution de problèmes liés à l'alcool, aux drogues et aux médicaments (ADM) ainsi que leurs conséquences sur l'individu et la société. Ce cours favorise une approche centrée sur la personne en vue de renforcer la prévention des attitudes et des comportements à risque.

Les principes directeurs qui orientent le cours sont les suivants :

- intervenir en amont des problèmes;
- aider la personne à faire des choix éclairés et judicieux.

SUR LE PLAN DU CONTENU

L'adulte est amené à :

- traiter une information générale de base en toxicomanie;
- trouver des solutions aux problèmes exposés dans la problématique que soulèvent les mises en situation;
- faire appel à son sens de l'éthique en ce qui a trait aux préjugés, aux perceptions et aux croyances;
- exercer sa pensée critique en matière de dépendance et de consommation d'alcool, de drogues et de médicaments;
- communiquer ses opinions de façon appropriée.

Le cours est accompagné d'un *Guide d'organisation et d'une Définition du domaine d'examen* (français, anglais).

De plus, un *Guide sur la démarche d'apprentissage individualisé* est disponible (français, anglais). La démarche proposée est basée sur un projet de recherche. L'adulte pourra ainsi développer ses habiletés selon son intérêt et sa motivation pour le cours.

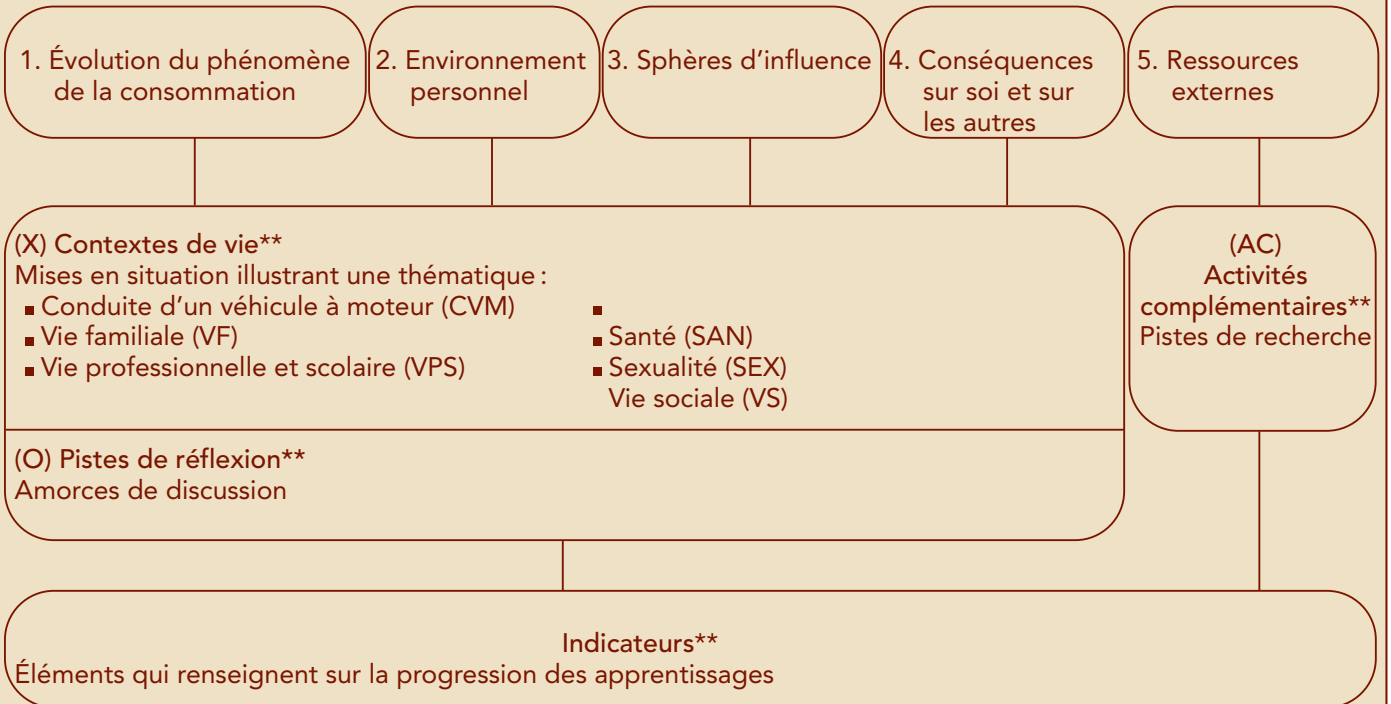
¹ Le 18 février 2005, date du dernier remaniement ministériel du gouvernement du Québec, le ministère de l'Éducation a changé de nom et est devenu le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

TRONC COMMUN*



Le tableau suivant présente la structure du cours.
Les éléments du tronc commun sont obligatoires et traités dans des contextes de vie particuliers.
Les mises en situation proposées illustrent une façon d'aborder les éléments du tronc commun.

Éléments de contenu généraux qui présentent une information de base sur le phénomène de la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments (ADM) et sur la prévention de la toxicomanie.



* Contenu obligatoire

** Contenu facultatif

SOMMAIRE DU TRONC COMMUN

1. Évolution du phénomène de la consommation

- Habitudes de consommation et évolution des substances
- Courants de pensée
- Prévention en toxicomanie
- Types de législation
- Infractions

2. Environnement personnel

- Définitions
- Cycle de la dépendance
- Loi de l'effet
- Effets généraux des substances psychotropes sur la santé physique
- Profil de la personne qui consomme

3. Sphères d'influence

- Définitions
- Mythes et croyances
- Sphères d'influence
- Facteurs de risque
 - Facteurs d'ordre individuel
 - Facteurs d'ordre familial et intergénérationnel
 - Facteurs d'ordre social, scolaire et professionnel
- Facteurs de protection
 - Facteurs d'ordre individuel
 - Facteurs d'ordre familial ou intergénérationnel
 - Facteurs d'ordre social, scolaire et professionnel

4. Conséquences sur soi et sur les autres

- Conséquences associées
- Conséquences économiques

5. Ressources externes

- Ressources d'aide publiques, privées et communautaires

Pour chacun de ces éléments, des pistes documentaires sont proposées.

SUR LE PLAN DE L'ORGANISATION

Le cours est optionnel et n'exige pas de préalable dans le cadre du programme « Développement personnel et social (DPS) »; il correspond à trois unités de cinquième secondaire.

SAVEZ-VOUS QUE

Ce cours pourrait être offert à des personnes ou à des groupes de personnes qui voudraient se responsabiliser davantage en tant que citoyens ou parents, ou encore à la suite d'un jugement de cour ou d'une mesure administrative dans le cadre du programme Alcofrein (sensibi-

lisation des personnes condamnées pour conduite avec facultés affaiblies)? Il y a donc place pour le développement d'un partenariat entre les centres d'éducation des adultes et d'autres ministères, organismes ou clientèles intéressés par ce contenu.

SUR LE PLAN DE LA CODIFICATION DU COURS DANS SAGE

Le cours du MELS, qui est de 75 heures, permet aux centres d'éducation des adultes d'élaborer et de dispenser des contenus de cours adaptés aux réalités sociales, économiques et culturelles du milieu où ils se situent et de les offrir sous la forme de programmes d'études d'établissement (programmes locaux) d'une durée de 25 heures, de 50 heures ou de 75 heures. Les codes de cours sont fournis dans le système SAGE.

Par ailleurs, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la DFGA (www.mels.gouv.qc.ca/DFGA/portail.html), rubriques *Disciplines* et *Développement personnel et social*, pour consulter ou imprimer tous les documents relatifs au cours.

SUR LE PLAN DU SOUTIEN

Nous invitons les personnes qui veulent offrir le cours, mais qui n'ont pas assisté aux sessions de formation lors des tournées régionales du MELS, à communiquer avec nous pour recevoir des informations complémentaires. Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste en toxi-

comanie pour faire de la prévention; il s'agit simplement de favoriser la sensibilisation des personnes. Dans ce contexte, le développement de partenariats avec le réseau public (notamment le CLSC) et le milieu communautaire concerné est à considérer.

Veillez noter que M^{me} Carmen Trottier, directrice générale de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec (AITQ) est disponible pour offrir un soutien documentaire par téléphone, au numéro suivant : 450 646-3271. Vous pouvez également consulter le site de l'AITQ à cette adresse : www.aitq.com/.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Richard Lemieux, de la Direction de la formation générale des adultes, par téléphone (418 646-7261) ou par courriel (richard.lemieux@mels.gouv.qc.ca).

DE BONNES NOUVELLES

Le Plan d'action national en matière de toxicomanie sera déposé cet automne. Il donne suite au cadre de référence en toxicomanie adopté par le Québec en 2002 afin de planifier son action.

Ce plan résulte des travaux du comité interministériel animé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, avec la collaboration de différents ministères (Éducation, Loisir et Sport; Justice; Sécurité publique; Emploi et Solidarité sociale; Famille, Aînés et Condition féminine) du Secrétariat à la jeunesse, du Secrétariat aux affaires autochtones, de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Comité permanent de lutte à la toxicomanie. Chacun des ministères ou organismes concernés aura à proposer des actions qui tiennent compte des axes d'intervention du plan d'action, de leurs priorités ministérielles ou organisationnelles et de leurs disponibilités financières.

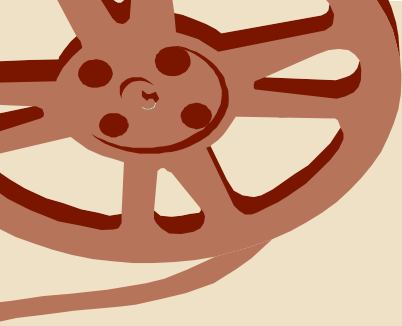


photo de groupes

La mise en œuvre de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* se réalise en partenariat. Un partenariat qui s'appuie sur des assises concrètes puisque l'élaboration de la Politique, en 2002, a fait l'objet d'un consensus qui a rallié les partenaires de la société civile et les autorités ministérielles.

Trois ans plus tard, quelle photo pourrions-nous prendre de l'engagement des partenaires? Quelle forme le partenariat revêt-il? Par quels canaux circulent les échanges d'idées et d'expériences ainsi que les collaborations?

D'abord, dans le plan d'action de la Politique, la contribution des partenaires de la société civile et des organismes gouvernementaux est prévue et se traduit par la formation d'un **Comité de suivi de l'implantation de la Politique et du plan d'action**; dans le milieu, on l'appelle Comité national de suivi. Ce comité est coprésidé par les sous-ministres du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité so-

ciale, MM. Michel Boivin et François Turenne. Les autres ministères concernés y sont représentés de même que l'Office des professions du Québec. La Commission des partenaires y a cinq sièges, dont un est réservé à la présidente, M^{me} Marjolaine Loiseau.

Puis, afin d'assurer la mise en œuvre progressive et le suivi du plan d'action en matière de reconnaissance des acquis et des compétences, une **Table interministérielle**, coprésidée par le sous-ministre adjoint du MELS, M. Robert Dépatie, et le sous-ministre associé d'Emploi-Québec, M. Maurice Boisvert, a été mise sur pied. Outre les représentants des ministères concernés, la Table regroupe des représentants de la Commission des partenaires du marché du travail, du Conseil interprofessionnel du Québec, de l'Office des professions et de Comités d'intégration et de maintien en emploi des personnes immigrantes et des personnes handicapées. D'autres groupes peuvent également soumettre des avis à la Table ou contribuer aux travaux.

Par ailleurs, dès le début de l'élaboration de la Politique, la Commission des partenaires du marché du travail a créé un **groupe de travail sur la formation continue**. Présidé par M^{me} Nancy Neamtan, le groupe fournit des avis à la Commission et la conseille sur les enjeux et les prises de position de ses représentants au Comité national de suivi. Le groupe de travail s'avère être un lieu dynamique et stimulant d'échanges et de prises de position qui tendent au consensus et qui l'atteignent souvent. Les membres soulèvent les problématiques, signalent des obstacles et proposent aussi des solutions. Récemment, la présidente de la Commission s'est jointe au groupe de travail et lui a confié le mandat de suivre les travaux relatifs à la *Stratégie de qualification et de développement des compétences de la main-d'œuvre*. Il émet donc des avis à la Commission sur l'identification des problèmes et des interventions requises et, de façon proactive, il dégage les solutions qui pourraient faire l'objet d'initiatives de la Commission, reflétant ainsi son engagement en matière de qualification de la main-d'œuvre.

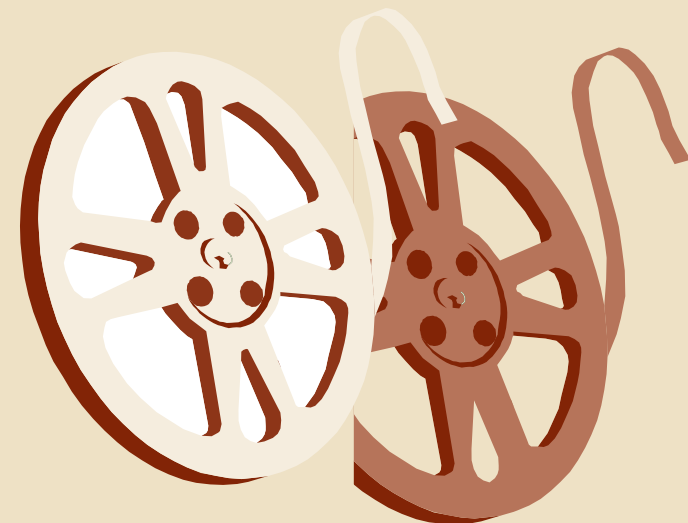


En septembre dernier, le groupe de travail a mené un exercice de réflexion sur l'état de la mise en œuvre de la Politique. Il a constaté des avancées intéressantes, mais s'inquiète de la lenteur des progrès de certaines mesures. Les membres réaffirment la nécessité d'accroître les efforts en matière d'éducation des adultes et de formation continue. Aussi, pour ses travaux de l'année 2005-2006 et outre sa participation au pro-

cessus de consultation sur la future stratégie de qualification, le groupe de travail a-t-il identifié trois enjeux prioritaires dans la poursuite de la réalisation du plan d'action : l'augmentation du taux de diplomation et de certification des adultes; le développement et l'accessibilité des services de reconnaissance des acquis et des compétences, plus particulièrement l'accès à la formation man-
quante; un financement adéquat

de la formation continue, tant pour les individus que pour les établissements de formation, ces trois éléments constituant la clef de voûte de l'apprentissage tout au long de la vie.

Bref, voilà un aperçu du partenariat et de la dynamique du milieu, qui sont gages de succès pour la mise en œuvre du plan d'action de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*.



PARTENARIAT, EN MATIÈRE D'ALPHABÉTISATION, ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE ET LA MAISON ALPHA ABC CÔTE-NORD

La prévention de l'analphabétisme étant parmi les priorités de l'éducation des adultes, la Commission scolaire de l'Estuaire et la Maison Alpha ABC Côte-Nord unissent leurs efforts afin d'intervenir le plus tôt possible dans la vie des clientèles visées, en proposant un éventail de services et d'activités qui associent les parents, les enfants et le milieu, tout en élaborant des stratégies de développement et de recrutement.

Le but ultime visé : diminuer le nombre de personnes souffrant d'une certaine forme d'isolement en les amenant à participer aux activités offertes et à finalement croire en leurs capacités et en leurs compétences.

Plus particulièrement, ce partenariat vise à :

- offrir des programmes et des services destinés aux personnes en déficit de compétences de base, particulièrement en lecture et écriture;
- permettre aux personnes ciblées de sortir de leur isolement en acquérant des compétences de base qui les aideront à se développer et à profiter d'une certaine prospérité et d'une plus grande autonomie;
- favoriser le développement des communautés isolées en amenant les populations ciblées à exploiter et à optimiser leur potentiel.

Les avantages de ce partenariat

La contribution de la Commission scolaire se situe à différents niveaux. D'abord, d'un point de vue logistique, elle facilite l'accès aux locaux nécessaires pour offrir les formations disponibles. De cette façon, en rendant accessibles ses locaux, la Commission scolaire permet à l'organisme la

Maison Alpha ABC Côte-Nord d'économiser des sommes importantes qui peuvent être utilisées afin d'élargir l'offre de service. Dans le même esprit, la grande étendue du territoire oblige la Maison Alpha ABC Côte-Nord à offrir ses services dans plusieurs municipalités, ce qui implique l'utilisation de locaux dans plus d'un établissement scolaire. De plus, l'analphabétisme étant davantage un phénomène rural, nous tentons de sensibiliser les milieux visés, tout en conservant une grande ouverture sur les milieux un peu plus urbains.

La bonne collaboration entre les deux partenaires permet aussi de mieux cibler les gens et de les diriger au bon endroit. Le soutien, tant moral que physique, entraîne des échanges créatifs et constructifs.

Il ne faudrait pas non plus négliger de signaler que cette association donne la possibilité de créer des groupes restreints, pour ne pas dire minuscules, ce qui facilite leur constitution.

La complicité qui unit les deux organismes permet à la Maison Alpha ABC Côte-Nord l'utilisation du matériel didactique disponible et l'acquisition de celui-ci. Elle rend aussi possible l'accès à des équipements informatiques, donnant ainsi la chance à cette clientèle d'accroître ses connaissances et de varier les formes d'intervention.

Le partenariat s'étend également à la présentation de projets, dans le cadre des *Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation* (IFPCA). Les dirigeants des deux organismes regroupent leurs efforts afin de présenter des projets concertés qui permettent la mise en place ou l'amélioration des services.

Au fil des ans, ils ont contribué à la mise sur pied de projets novateurs qui favorisent l'amélioration des services et le recrutement des clientèles. C'est ainsi que depuis 1998, différents projets ont pu être réalisés, dont les suivants :

1998-1999

Activités d'animation

1999-2000

Sensibilisation des décideurs

2000-2001

Des leviers de décision II
(suite de 1999-2000)

2001-2002

Une pierre deux coups

2002-2003

Un bulletin qui parle

2004-2006

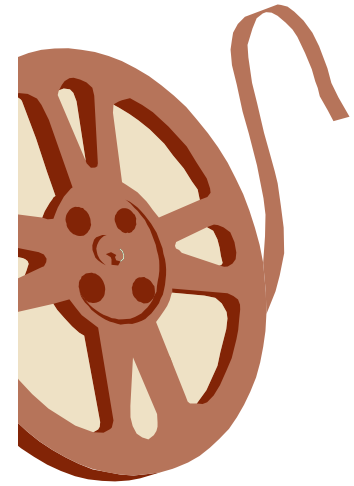
Le cheval de Troie

Le résultat de ces projets est disponible au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), à l'adresse Internet suivante :

http://espacealpha.cdeacf.ca/les_projets/projets.php.

Pour de plus amples renseignements sur cette expérience, n'hésitez pas à contacter madame Louise Bolduc, directrice adjointe au Centre régional d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Baie-Comeau, par téléphone au 418 589-0870 ou à l'adresse courriel suivante :

louise.bolduc@csestuaire.qc.ca.



DU CÔTÉ DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord fait partie des organismes qui ont été choisis pour implanter le *Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans*. Ce programme, qui se distingue entre autres par son approche écosystémique¹, vise à permettre aux jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans d'obtenir un diplôme du secondaire (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP), de poursuivre leurs études ou d'entreprendre une démarche pour s'intégrer de façon stable à la collectivité et au marché du travail.

L'AVÈNEMENT DU PROGRAMME

Conformément aux orientations de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de*

formation continue et aux mesures prévues dans le plan d'action qui en découle, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a été convié à mettre en place, en collaboration avec les partenaires concernés, des moyens destinés à faciliter le retour en formation des jeunes adultes décrocheuses et décrocheurs scolaires ou faiblement scolarisés.


L'absence d'un diplôme du secondaire peut constituer pour les jeunes adultes un obstacle à leur intégration sociale et professionnelle ainsi qu'à la poursuite de leur formation. Pour certains, elle peut également contribuer à la dépendance économique, à l'exclusion sociale et à la pauvreté. En 2001, près de 249 000 jeunes âgés de 16 à 24 ans, c'est-à-dire 29 p. 100 des jeunes de ce groupe d'âge, n'avaient pas de DES.

L'ÉQUIPE LOCALE DES PARTENAIRES

L'équipe locale des partenaires est constituée de personnes représentant la Commission scolaire, les centres locaux d'emploi, les centres jeunesse, les centres locaux de services communautaires, les organismes communautaires tels les carrefours jeunesse-emploi, les ressources externes de main-d'œuvre ainsi que les entreprises.

L'équipe locale a collaboré à l'établissement du portrait de la situation du territoire de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, ce qui a permis de faire des constats relativement aux jeunes adultes qui ont repris leur formation et à ceux qu'il faut raccrocher. De plus, ces constats portaient sur les services de formation et d'accompagnement

¹ Cette approche, qui résulte des consensus les plus récents en recherche, démontre que l'appréhension d'un phénomène comme la réussite ou l'échec scolaire ne peut s'analyser en isolant et en agissant sur un seul facteur, aussi déterminant soit-il. C'est autour des cibles *jeunes adultes, environnement éducatif et communauté* et de leur interrelations que se planifie la réussite éducative des jeunes adultes visés.

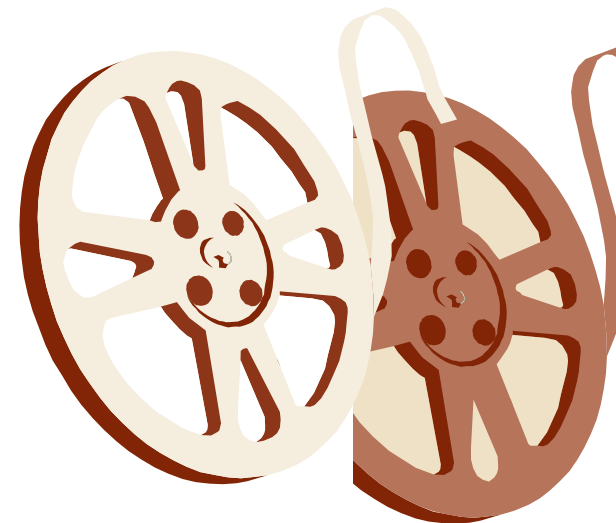


offerts aux jeunes adultes, l'offre de service des organismes et les conditions de participation des jeunes adultes. La possibilité, pour chaque organisme, d'agir sur les facteurs qui ont un effet sur la réussite des jeunes adultes a aussi été considérée. La connaissance partagée du territoire a permis de préciser les besoins et les forces en présence et d'établir des priorités pour chaque cible du Programme.

Le portrait de la situation, les objectifs et les trois cibles du Programme ont été pris en considération dans l'élaboration du plan d'action. Pour chaque cible, des priorités, des objectifs, des indicateurs, des moyens et un calendrier de travail ont été déterminés par l'équipe locale. De plus, une entente de partenariat qui précise le partage et la complémentarité des rôles entre les organismes de la communauté participant au Programme a été signée.

Cette année, le plan d'action est mis en application. Malgré le fait que le défi à relever soit de taille puisqu'il y a eu un important renouvellement au sein de l'équipe responsable du Programme, l'état d'avancement des travaux témoigne de la volonté de mener à bien ce projet. Certaines actions du plan ont été actualisées pour que l'on soit le plus fidèle possible aux buts du Programme, d'autres ont déjà été amorcées ou encore ont fait l'objet d'une planification selon les priorités établies.

Au cours de l'année, un rapport sera déposé. Il présentera l'état d'avancement du plan, les résultats intermédiaires observables, les difficultés rencontrées, les ajustements faits, l'utilisation des allocations et les perspectives de développement pour l'année suivante.



DANS LA FOULÉE DU PARTENARIAT INTERNATIONAL

Les régions, dont le Québec, associées à l'Université d'été européenne de la recherche et des innovations pour apprendre tout au long de la vie, se sont réunies à Archamps, en France, du 30 août au 2 septembre 2005, afin d'aborder le thème :

MOBILITÉS PROFESSIONNELLES : QUELLES COMPÉTENCES, QUELS APPRENTISSAGES, QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES?

La Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation (FREREF) pilotait, pour une troisième année consécutive, cet exercice de mise en commun du savoir. L'objectif qui s'y rattache est de fournir aux régions participantes une référence à des pratiques gagnantes sur les plans éducatif, professionnel et administratif.

La Direction de la formation générale des adultes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a contribué, à titre de partenaire, à la réalisation de cet événement, en y présentant des outils et des processus expérimentés au Québec. De plus, elle a participé activement à l'encadrement des chercheurs, des professeurs et des gestionnaires inscrits au programme.

Il ressort de l'appréciation des régions européennes que le Québec constitue une source d'inspiration (pour ne pas dire un modèle) en matière d'initiatives de formation et de gestion spécifiques à l'éducation des adultes.

LE PROGRAMME

Quatre cibles ont guidé la réflexion et le partage des expériences :

- La mobilité, comme facteur d'apprentissage, et le développement personnel.
- La mobilité, facteur de changement organisationnel dans les entreprises et les administrations.
- La mobilité des plus fragiles : comment accompagner leurs parcours et leurs trajectoires?
- L'accompagnement des mobilités.

Des tables rondes en plénière, des conférences et des ateliers ont permis d'approfondir les tendances propres à la mobilité professionnelle, d'identifier des pistes d'action et de préciser les limites.



La Direction de la formation générale des adultes a présenté trois expériences québécoises s'intégrant à « Apprendre tout au long de la vie » et reliées à la mobilité professionnelle :

- La mobilité et la réorientation organisationnelles des milieux éducatifs.
- La mobilité de l'information et la mobilité professionnelle : développer le e-portfolio.
- Le service d'accompagnement en milieu scolaire : un atout indispensable pour l'avenir de la personne contrevenante adulte.

LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Le bilan des échanges d'idées et d'expériences qui se sont multipliés et diversifiés au fur et à mesure du déroulement du programme s'articule autour des volets suivants : *constatations* et *pistes d'action porteuses d'avenir*.

Constatations

La mobilité professionnelle de la personne est un *incontournable*. Le fort courant de la mondialisation, la férocité de la concurrence et la mouvance de l'emploi font en sorte que bon nombre d'individus vivent volontairement ou non un processus de transition professionnelle.

La mobilité professionnelle, désirée ou non, ascendante ou descendante, doit nécessairement avoir recours à un processus d'accompagnement étoffé qui implique employés, gestionnaires et spécialistes. En conséquence, elle s'éloigne temporairement des objectifs économiques qui ont acquis depuis des décennies le statut de « priorité permanente ».

La réussite de la mobilité professionnelle repose, dans une large mesure, sur la *formation de la personne* appelée à vivre un changement, voire une rupture. Les apprentissages portent sur ce que la personne découvre chez elle en période de turbulence émotive, sociale et intellectuelle, sur sa capacité à se projeter dans un autre chapitre de son histoire de vie professionnelle et sur sa préparation à « faire autre chose, autrement ». La mobilité professionnelle peut être motivante. Bien qu'elle heurte le *besoin de sécurité* de la personne, elle est un levier au regard de l'actualisation des forces de la personne.

Bon nombre d'entreprises improvisent dans la gestion de la mobilité professionnelle. Les causes sont généralement reliées à des facteurs tels que :

- la faiblesse de la planification stratégique des ressources humaines;
- la méconnaissance des intérêts et du potentiel des employés;
- le manque de formation des gestionnaires.

La proximité des régions (des territoires) convie les politiciens à favoriser un *cadre commun* en matière de mobilité professionnelle. La reconnaissance des acquis devrait, entre autres, occuper une place importante dans cet encadrement transfrontalier et transrégional.

La mobilité professionnelle est inscrite sous la bannière de « *situation apprenante* », et ce, pour la personne et pour l'entreprise. Sa nature, qualifiée de complexe, versatile et imprévisible, exige que l'on décrypte sa signification et sa portée.



Pistes d'action porteuses d'avenir

Pour que la mobilité professionnelle soit bénéfique, les pistes d'action suivantes ont fait l'objet d'un large consensus :

- L'intégration de la formation continue dans le processus de la mise en œuvre de la mobilité professionnelle.
 - La mise sur pied de partenariats, notamment ceux qui interpellent l'entreprise et les centres de formation.
 - La pratique d'une gestion participative dans les entreprises où les gestionnaires et les instances syndicales élaborent un scénario de mobilité professionnelle, le supervisent et en mesurent les incidences.
 - Le partage des expériences vécues en créant des mécanismes : réseau de savoir, comité régional, journée thématique, etc.
 - L'adoption d'une politique de mobilité professionnelle favorable à l'éveil d'une culture de la mobilité.
- L'assurance d'un soutien adapté à la personne qui vit une transition professionnelle :
 - la recherche d'un logement;
 - l'aide financière pour le déménagement;
 - la garde des enfants.
 - La passation d'une logique de programme à une logique de besoin.
 - La planification de l'intégration sociale de la personne (besoin d'appartenance).

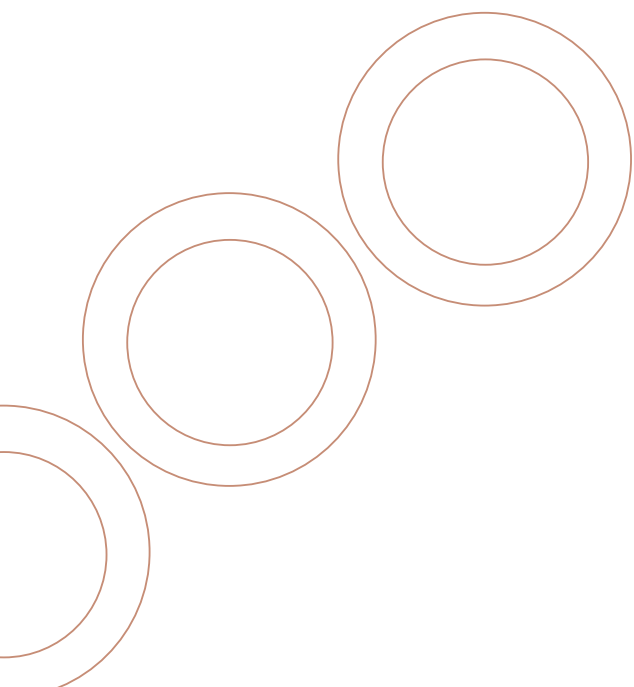
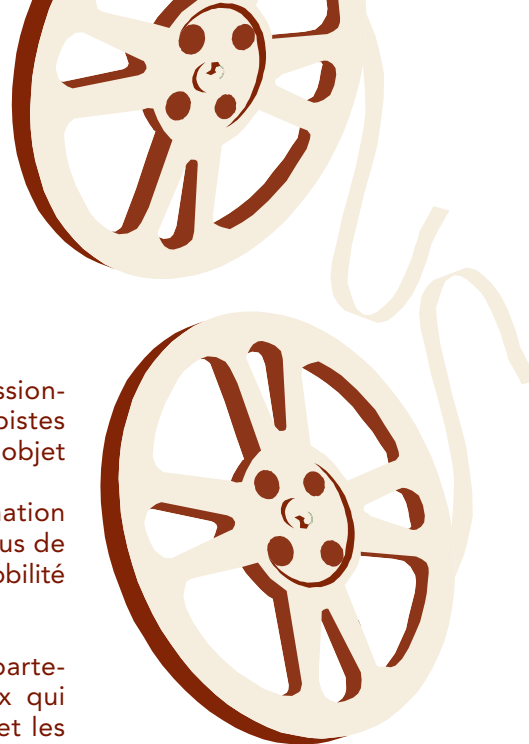
LES SUITES

Dans une perspective de développement d'une dynamique d'actions potentiellement transférables, des porteurs de projets ont invité, au fur et à mesure du déroulement du programme, les personnes intéressées à faire partie d'une des équipes de travail qui ont le mandat d'implanter un projet pilote dans une ou plusieurs régions.

Cette opération de suivi découle obligatoirement des idées émergentes du programme « Mobilités professionnelles : quelles compétences, quels apprentissages, quelles politiques publiques? »

Lors du quatrième programme de l'Université d'été européenne de la recherche et des innovations pour apprendre tout au long de la vie, prévue en septembre 2006, les projets réalisés feront l'objet d'un enseignement.

Quant à la Direction de la formation générale des adultes, il ne fait aucun doute qu'elle sera de nouveau sollicitée à titre de partenaire. Sa position « stratégique » sur l'échiquier européen de la recherche et de l'innovation pour apprendre tout au long de la vie permet une telle affirmation.



SUR LA
PETITE
TOILE

WWW.

SITES INTERNET

Association des intervenants en toxicomanie du Québec inc.
www.aitq.com

Ce site intéressera les personnes qui désirent de l'information sur la prévention de la toxicomanie.

Histoires d'éveil
www.mels.gouv.qc.ca/dfga/politique/eveil/histoiresdeveil/septembre2005/index.html

Venez découvrir le site Histoires d'éveil, une nouveauté dans le cadre du *Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés*, qui vise à soutenir l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les différents lieux et services fréquentés par les enfants de 5 ans et moins des milieux défavorisés, ainsi que par leurs parents et leurs grands-parents.

Le site Histoires d'éveil est une publication consacrée à des articles sur les projets et partenariats mis en œuvre dans le cadre du Programme et qui souligne le plus largement possible les initiatives réalisées partout au Québec. Dans chaque numéro, des articles décriront les réalisations qui ont cours aux paliers national et régional de même que dans les communautés.

Les différentes rubriques du site sauront vous intéresser. *Il était une fois, au national...* présente des réalisations des membres du comité interministériel et fait état des activités du Programme; *Pendant ce temps, en région...* porte sur les initiatives de chaque comité régional; *Dans une communauté nommée...* décrit des activités réalisées par les partenaires locaux; *Dans un coffre aux trésors...* fournit au lecteur des suggestions concrètes

d'activités qui ont été pensées par les partenaires des projets; *Les recherches se poursuivent...* propose des résumés de recherches ou de livres d'intérêt en relation avec le Programme et les activités sur le terrain. Vous êtes également invités, à la section *Proposer un article*, à suggérer des productions, des projets ou des sujets d'articles.

DOCUMENTS PDF

Dans le contexte du curriculum de la formation générale de base, les six documents suivants ont paru en juillet dernier :

www.mels.gouv.qc.ca/dfga/politique/formationgenerale/commune/documentsspecialises/ouvrages.html

Le cadre de référence

Le cadre de référence définit les orientations générales ministérielles. Il constitue la première étape d'une réflexion qui conduit à la rénovation du curriculum de la formation générale des adultes.

Le cadre théorique

Le cadre théorique précise les orientations du nouveau curriculum. Il aborde les thèmes de l'adulte et de son apprentissage ainsi que les concepts suivants : curriculum, constructivisme, cognitivisme, socioconstructivisme et approche par compétences. Il explicite enfin une vision des situations qui oriente la rédaction des programmes d'études.

Le socioconstructivisme

Cette brochure a pour but d'expliciter le concept et de mettre en lumière les liens avec l'approche par compétences.

Compétences, constructivisme et interdisciplinarité

Se basant sur plusieurs analyses et sur l'appui méthodologique offert aux concepteurs de programmes d'études, les auteurs de ce document proposent une revue des difficultés rencontrées lors de l'application du concept de compétences dans les programmes d'études.

Des pratiques pédagogiques...

La logique de compétences est bien plus qu'une simple amélioration des pratiques actuelles. Elle propose une façon différente de concevoir l'enseignement et l'apprentissage. Cet ouvrage propose aux divers acteurs du renouveau pédagogique (de la réforme du curriculum de la formation générale des adultes) des éléments de réflexion pour les aider à mieux saisir les enjeux qu'il porte.

Information et formation continue
L'information du personnel scolaire est une préoccupation constante dans le contexte du renouveau pédagogique. Dans les grandes lignes d'action définies par le plan ministériel, la décentralisation vers les centres de formation touche directement la formation des adultes. Dans cet ouvrage, on fait l'analyse de la situation.

DANS L'ALBUM

ROBINSON-PANT, Anna. *Pourquoi manger des concombres verts juste avant de mourir?*, Hambourg, Allemagne, Institut de l'Unesco pour l'éducation (IUE), 2003, xiv, 200 p.

Étude de la relation entre l'alphabétisation des femmes et le développement : la perspective du Népal. Ce livre est le lauréat du *Prix international de recherche en alphabétisation de 1998*, parrainé par le Secrétariat national d'alphabétisation du Canada et l'organisation gouvernementale française d'alphabétisation, le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, et supervisé par l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE) de Hambourg.

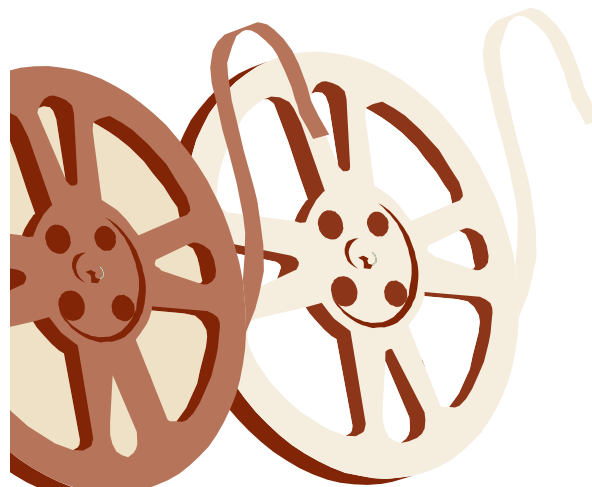
SAINT-GERMAIN, Lise. *L'expérience des emplois de solidarité, une réponse à l'exclusion des personnes peu scolarisées en regard du monde du travail : exploration d'une pratique sociale novatrice en matière d'emploi*, Mémoire présenté par Lise Saint-Germain, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2004, 245 p.

Témoin, depuis une quinzaine d'années, de la réalité des personnes peu scolarisées, l'auteure de ce mémoire de maîtrise, déposé à l'Université du Québec à Montréal, propose une réflexion sur les pratiques sociales et les politiques publiques en matière d'insertion professionnelle. Cette recherche-action explore la problématique de l'insertion à l'emploi des populations en difficulté, particulièrement à travers le projet pilote « Emplois de solidarité » mené à Trois-Rivières par le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP). L'auteure espère que cette étude contribuera au débat social concernant les politiques publiques en matière d'intégration à l'emploi et de lutte à l'exclusion et à la pauvreté.

SMYTHE, Suzanne et Lee WEINSTEIN.

L'alphabétisation et la vie familiale et communautaire : tisser des liens, Ottawa, Ontario : Association canadienne de programmes de ressources pour la famille, 2003, 6 v. dans 1 cartable.

Ce guide s'adresse aux intervenantes et intervenants des organismes communautaires de soutien à la famille. Il a pour objectif d'outiller les organismes communautaires de soutien à la famille pour qu'ils puissent intégrer des activités d'alphabétisation dans leur travail auprès des familles, établir un rapprochement entre le mouvement canadien de soutien à la famille et celui de l'alphabétisation, et rendre compte du travail d'alphabétisation accompli par les organismes communautaires de soutien à la famille.



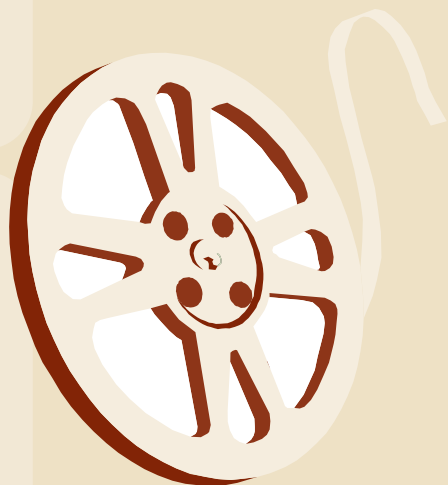
AU PROGRAMME

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

À NE PAS MANQUER

Conférence d'André Bachand, professionnel en RP qui a œuvré dans le milieu universitaire
Date : 8 décembre 2005
Lieu : Université du Québec à Montréal
Heure : 18 heures
Société des relationnistes du Québec
Téléphone : 514 845-4441

À L'INTERNATIONAL
ENSEIGNEMENT.BE : L'ENSEIGNEMENT EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
Journées de formation à la remédiation en lecture
Date : 3 décembre 2005
Lieu : Namur, Belgique
Institut d'enseignement supérieur de Namur,
rue Joseph Calozet, 19
Téléphone : 02/227.33.89
Télécopieur : 02/221.89.03
Courriel : colloque@cfw.be



ÉQUIPE DE PRODUCTION

CONCEPT ET SOUTIEN
RÉDACTIONNEL
Andrée Racine
(MELS)

RÉDACTION
Louise Bolduc
(Commission scolaire
de l'Estuaire)
Guy Fortier
(MELS)
Carmen Lajoie
(MELS)
Marc Leduc
(MELS)
Richard Lemieux
(MELS)
Nathalie Lepage
(MELS)
André Pelletier
(MELS)
Danielle Thibeault
(MELS)
Martyne Rioux
(collaboratrice externe)
Sophie Rioux
(MESS)
Daniel Vachon
(Centre d'éducation
des adultes de Havre-
Saint-Pierre)

COLLABORATION
Françoise Aubry
(Direction régionale
de la Côte-Nord, MELS)
Marcelle Pepin
(Direction des affaires
publiques et des
communications – DAPC)
Lise Poulin
(DGR)

LECTURE D'ÉPREUVES
Martyne Rioux
(collaboratrice externe)

GRAPHISME
Maxine Jutras
(collaboratrice externe)

TRAITEMENT DE TEXTE
Nathalie Lepage
(MELS)

COORDINATION
DE L'ÉDITION
Suzanne Bélanger
(MELS)

L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA FORMATION CONTINUE



Info Apprendre

1 888 488-3888

La ligne *Info Apprendre* est un service téléphonique sans frais et confidentiel. Elle offre aide et référence à toutes les personnes qui désirent compléter une formation, allant de la formation de base à l'obtention du diplôme d'études supérieures de niveau collégial ou universitaire.

La ligne *Info Apprendre* dirige les personnes et les entreprises vers des fournisseurs de services répondant aux besoins suivants :

Formation de base ■ Service d'accueil, de référence et d'accompagnement ■ Service de soutien ■ Enseignement collégial ■ Enseignement universitaire ■ Aide financière ■ Développement des compétences de la main-d'œuvre ■ Aide à l'emploi ■ Formation à distance ■ Action communautaire autonome en alphabétisation



« Les feuilles
séchées
préparent
la tisane
de l'automne. »

RAMON GOMEZ
DE LA SERNA

Cette publication est disponible sur le site de la Direction de la formation générale des adultes en couleurs et en noir et blanc.

<http://www.meq.gouv.qc.ca/dfga/politique/bulletin/index.html>

Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Emploi-Québec